

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle
n° F-06-G-1275 du 3 octobre 2006**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/22/F013048-D15

Compteur d'eau froide ACTARIS

modèle TU1 150

Classe B ou C (position horizontale)

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 75/33/C.E.E. du 17 décembre 1974 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux compteurs d'eau froide, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide.

FABRICANTS :

ACTARIS SAS – 9, rue Ampère – 71031 MACON – France.

ACTARIS SAS – 11, boulevard Pasteur – 67000 HAGUENAU – France,

ACTARIS – Strada Valcossera – 14100 ASTI – Italie,

ACTARIS – Postfach 1161 – D23751 OLDENBOURG IN HOLSTEIN – Allemagne.

DEMANDEUR :

ACTARIS SAS – 11, boulevard Pasteur – 67000 HAGUENAU – France.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle initial n° F-06-G-0219 du 9 mars 2006 complété par le certificat F-06-G-0406 du 14 avril 2006 relatifs au compteur d'eau froide ACTARIS modèle TU1 150, accordé à ACTARIS SAS HAGUENAU.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'eau froide ACTARIS modèle TU1 150 diffère du modèle approuvé par les certificats précités par la modification de la pression maximale de service (PMS).

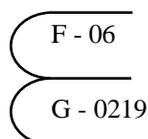
La pression maximale de service est dorénavant de 20 bar lorsque le compteur d'eau froide ACTARIS modèle TU1 150 est utilisé avec le plateau en fonte. Lorsqu'il est utilisé avec le plateau en bronze, la pression maximale de service est inchangée : 16 bar.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées.

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle figurant sur la plaque d'identification de l'instrument concerné par le présent certificat est le suivant :



DÉPÔT DE MODÈLE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/F013048-D15 et chez les fabricants.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 9 mars 2016.

Pour le Directeur général,

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification